

Assemblée Générale de l'ASSOCIATION « Une sorcière m'a dit... »
14 octobre 2017

Présents :

Gaëlle Renard	Christelle Collot	Anne Coulon	Béché Philippe et Fabienne
Claude Hébert	Catherine Tessier	Adeline Rescourio	Erick Ginestar
Valérie Berton	Estelle Nicolas	Pierre Greber	Laurence Fustec
Chantal Millet	Hélène Ginestar		

Représentés :

Christophe Lemaître Maité Barrès

Rapport moral de notre présidente

« Comme nous avons de nouveaux adhérents ces derniers temps, il nous a semblé judicieux de rappeler rapidement ce qui a présidé à la création de cette Association et nos objectifs.

Créée en octobre 2001, notre Association fête ses 15 ans.

Notre objectif de départ était de promouvoir le conte comme objet culturel, qui fait partie d'une tradition qu'il est important de transmettre et de diffuser ;
mais aussi comme support éducatif et pédagogique, le conte étant un excellent moyen de faire mieux maîtriser la langue orale.

En créant cette Association, nous voulions une existence officielle pour intervenir dans les écoles mais aussi pour pouvoir mettre en place des ateliers contes.

Le domaine d'activité présenté dans nos statuts n'est pas exclusivement le conte mais la promotion d'activités culturelles diverses, ce qui nous a toujours permis de varier nos propositions d'activités.

En ce qui concerne le conte, nos objectifs sont les suivants :

Pour les séances contes:

- pouvoir contribuer à la programmation de séances contées dans différentes structures mais aussi dans le cadre de projets particuliers
- permettre à des structures qui ont peu de moyens financiers de faire intervenir des conteurs

Pour les formations :

- Aider les enseignants à utiliser le conte pour faire travailler la langue orale à leurs élèves (et non seulement une approche par l'écrit)
- A noter la particularité pour cela de nos doubles casquettes de Conseillères pédagogiques (d'ailleurs, j'ai mis en place une formation M@gistère sur le conte – interne à l'Education nationale - en utilisant les documents que les deux sorcières ont créés et en faisant intervenir Hélène dans les capsules vidéos)

Pour les ateliers ou les stages :

- former des conteurs en permettant à chacun de trouver et de développer sa personnalité de conteur, son style ...
- permettre à chacun d'aller vers ce qui le tente (conter en public ou non, essayer différents outils, différentes techniques, différents répertoires...) Les stages permettent d'ailleurs d'approfondir une technique.
- mettre à disposition un maximum de ressources (livres, outils pour conter...)
- encourager les échanges, la mutualisation autour d'idées, d'outils, de répertoire...
- former « une Troupe » avec le plaisir de se retrouver et de créer ensemble.

Puisque je parle du plaisir de se retrouver, il me semble important de dire que, pour Hélène et moi, toutes les activités de notre association sont toujours des moments très agréables qu'on vit avec un grand plaisir. Donc, même si cela nous demande de la préparation, du stress parfois, de la maintenance matérielle parfois lourde, on est toujours heureuses de vous retrouver !

En ce qui concerne le reste de nos activités, nos objectifs sont les suivants :

- organiser des moments conviviaux autour d'un projet culturel dans lequel on met parfois (mais pas toujours) quelques pincées de contes : Soirée à thème, Week-end à Pougne, rallye dans Paris.... Mes soucis de santé de ces derniers temps nous ont freinées dans ces domaines qui demandent souvent énormément de préparation, mais nous allons y revenir !

C'est d'ailleurs à cause de ces soucis de santé que nous n'avons pas fait l'AG l'an dernier, nous allons donc faire bilan d'activités et bilan financier pour les deux dernières années.

Avant, je tiens à rappeler que nous encadrons toutes les deux les ateliers, les stages ou les formations de façon bénévole.

Par contre, comme il avait été acté lors d'AG précédentes, nous essayons de faire en sorte d'être dédommagées de nos frais (frais de déplacement notamment). »

Voici donc **le rapport d'activité de ces deux dernières années** :

2015/2016 :

- 2 ateliers contes : 14 et 19 inscrits
- 1 stage kamishibai : participants 11 personnes
- 18 séances contes dans les écoles ou médiathèques mais aussi :
 - o séance conte / présentation de jeux du monde à Ris Orangis
 - o séances contes cousus à Marolles et Cheptainville
 - o soirées contes des ateliers : contes gourmands autour d'une soupe au caillou, contes en kamishibai + contes en devinettes
- Deux cycles de formations assurés par Hélène :
 - o Ecole les Avelines aux Ulis : formation des enseignants+ 11 interventions dans les classes
 - o Ecole la Dimancherie aux Ulis, mêmes modalités

2016/2017 :

- 2 ateliers contes : 12 et 19 inscrits
- 6 soirées contes dont 1 seule financée dont
 - o séance intergénérationnelle à Brétigny sur orge
 - o une jonquille pour Curie : balade contée nocturne au profit de la recherche contre le cancer
 - o 2 séances contes au SESSAD des Ulis (payées l'année précédente)
 - o séance gratuite dans une école
 - o 1 soirée conte de la Troupe en mars
- 1 week-end à Mareuil pour la Troupe qui a été l'occasion de finaliser l'année des deux ateliers avec balade contée dans Saint Aignan et soirée contes dans la grange. Un montage vidéo de ce week-end est présenté en fin de séance.

Rapport d'activité voté à l'unanimité

Bilan financier

Les détails des recettes et dépenses ont été communiquées à l'Assemblée.

2015-2016

Les recettes sont constituées des adhésions (50 adhérents) + ateliers + stages + formation + séances contes.

Les dépenses se répartissent ainsi :

- achat de livres et documentation (livres de contes ou CD/DVD, kamishibai...). Cette documentation est mise à disposition lors des ateliers, stages, formations ou projets spécifiques des adhérents
- petit matériel, notamment pour la fabrication des décors, kamishibais, sacs à contes...
- vaisselle jetable, alimentation pour les soirées de l'Association ou des ateliers et stages.
- frais de déplacement des deux sorcières (cf ci-dessus)
- assurance MAIF
- site internet (hébergement, domaine du nom)

- investissement : dessins d'Alexis Ferrier (pour le site, les affiches ...), disque dur et clef USB, enceintes Bluetooth

Recettes	Dépenses	Différentiel :
8 768,00	6 593,67	+ 2 174,33
	<i>Bilan 2014-2015</i>	<i>-39,50</i>
	<i>Bilan 2015-2016</i>	<i>2134,83</i>

Solde disponible en septembre 2016 : 2134,83€

2016-2017

Les recettes sont constituées des adhésions (32 adhérents) + ateliers + stages + formation + 1 séance conte + participation au week-end à Mareuil

Le reliquat de l'année précédente nous a conduit à investir dans l'achat d'un ordinateur portable pour l'Association.

Pour le reste, les dépenses se répartissent ainsi :

- achat de livres et documentation
- petit matériel, notamment pour la fabrication des sacs à contes et contes cousus...
- frais de déplacement des deux sorcières (cf ci-dessus)
- assurance MAIF
- site internet (hébergement, domaine du nom)
- week-end à Mareuil :
 - vaisselle, boissons, alimentation la participation financière demandée à chacun correspond à ces achats. Le reste est payé par l'Association, soit :
 - visites, dégustations
 - visite champignonnière et livrets pour le rallye

Recettes	Dépenses	Différentiel :
3 833,80	6 406,11	- 2 572,31
	<i>Bilan 2015-2016</i>	<i>+ 2134,83</i>
	<i>Bilan 2016-2017</i>	<i>- 437,58</i>

Solde disponible en septembre 2017 : - 437,48€

Bilan financier voté à l'unanimité

Tarifs à venir

Nous avons opté depuis quelques années pour deux tarifs

- un pour les coopératives scolaires à 120 €
- un pour les autres structures (mairies, médiathèques...) à 250 €. Nous répondons aux demandes de ces structures sans toutefois prendre le travail des conteurs professionnels vers lesquels nous renvoyons certaines demandes.

Nous proposons de ne pas changer ces tarifs.

Nous faisons des séances gratuites pour les écoles pour « rôder » les conteurs.

On s'interroge sur la totale gratuité : nous suggérons de faire payer 20 euros, ce qui correspond à une séance gratuite mais avec participation aux frais de la séance.

Pour le tarif d'adhésion à l'Association, nous proposons de ne pas changer le tarif familles mais de faire un tarif moindre pour une adhésion individuelle, à savoir :

- 10 euros pour l'adhésion individuelle
- 20 euros pour une famille

Tarifs votés à l'unanimité

Renouvellement du bureau

Chantal MILLET présidente

Hélène GINESTAR secrétaire trésorière

Se représentent. Pas d'autre candidat

Bureau renouvelé à l'unanimité

Projets pour l'année 2017-2018

- deux séances d'atelier par mois car nous avons regroupé les deux ateliers
 - un stage sac à contes (réalisé au mois de septembre)
 - une sortie à la ferme du Coquibus pour familles le 26 mai : le projet a été proposé par Laurence et Catherine, le lieu est superbe et nous permettra d'organiser des sorties de pleine nature, une animation danses pour les adultes intéressés, un atelier contes pour les enfants et une balade contée nocturne. Nous réservons le gîte complet pour la journée (24h), ce qui laisse la possibilité à ceux qui le souhaitent d'y passer la nuit.
 - un WE à Mareuil en septembre pour adultes.
 - Bébèche demande ce qu'il en est du rallye dans Paris. On devrait pouvoir l'organiser cette année.
- spectacles contes : dimanche 11 février après-midi, samedi 10 mars en soirée et samedi 7 avril en soirée.

Séance clôturée par un apéritif, le visionnage du film sur le week-end à Mareuil puis le repas.